

Académie supérieure de musique de Strasbourg
cursus DNSPM-Licence
Trompette

Abréviations utilisées : Uds (Université de Strasbourg); Acad (Académie supérieure de musique de Strasbourg); LV (langues vivantes étrangères); FLE (Français langue étrangère); S (semestre); UE (unité d'enseignement); DE (Diplôme d'Etat); DJEMI (département jazz et musiques improvisées); MDC (musique de chambre);

Des séminaires obligatoires, non détaillés dans cette maquette de cours, sont organisés durant la formation. Ils peuvent prendre différentes formes : **séminaire juridique, master classes, projets artistiques, travail sur la posture etc.**

Les cours marqués * sont dispensés par l'Uds.

Les cours marqués de ** sont à suivre soit à l'Acad, soit à l'Uds, au choix de l'étudiant.

S1 TROMPETTE	COURS SUIVIS	crédits ECTS DNSPM (Acad)	crédits ECTS Licence (Uds)
UE 1 (outils)	- LV* sauf FLE (Acad) pour les non francophones - informatique musicale (gravure, musique mixte niveau 1 ou notions de base de l'enregistrement)	2	3
UE2 (disciplines fondamentales)	orchestre ou ensemble de musique contemporaine ou autre ensemble dirigé	3	6
UE3 (pratique musicale)	TROMPETTE	12	6
UE4 (techniques)	- histoire de la musique du moyen âge et de la Renaissance* - écriture ou analyse**	4	6
UE5 (disciplines spécialisées)	musique de chambre	3	3
UE6 (professionnalisation)	- traits d'orchestre, 1 an minimum - déchiffrage	4	3
UE7 (ouverture)	option au choix (selon offre Acad/Uds) à définir dans le contrat d'étude	2	3

S2 TROMPETTE	COURS SUIVIS	ECTS Acad	ECTS Uds
UE 1 (outils)	- LV* sauf FLE (Acad) pour les non francophones - informatique musicale (gravure, musique mixte niveau 1 ou notions de base de l'enregistrement)	2	3
UE2 (disciplines fondamentales)	orchestre ou ensemble de musique contemporaine ou autre ensemble dirigé	3	6
UE3 (pratique musicale)	TROMPETTE	12	6
UE4 (techniques)	- histoire de la musique baroque* - écriture ou analyse**	4	6
UE5 (disciplines spécialisées)	musique de chambre	3	3
UE6 (professionnalisation)	- traits d'orchestre, 1 an minimum - déchiffrage	4	3
UE7 (ouverture)	option au choix (selon offre Acad/Uds) à définir dans le contrat d'étude	2	3

Académie supérieure de musique de Strasbourg
 cursus DNSPM-Licence
 Trompette

S3 TROMPETTE	COURS SUIVIS	ECTS Acad	ECTS Uds
UE 1 (outils)	- LV* sauf FLE (Acad) pour les non francophones - méthodologie universitaire*	2	3
UE2 (disciplines fondamentales)	orchestre ou ensemble de musique contemporaine ou autre ensemble dirigé	3	6
UE3 (pratique musicale)	TROMPETTE, déchiffrage	12	6
UE4 (techniques)	- histoire de la musique classique* - écriture ou analyse**	4	6
UE5 (disciplines spécialisées)	musique de chambre	3	3
UE6 (professionnalisation)	- traits d'orchestre, improvisation, ou instrument complémentaire à définir dans le contrat d'étude - formation au DE ou pratique complémentaire à définir dans le contrat d'étude	4	3
UE7 (ouverture)	option au choix (selon offre Acad/Uds) à définir dans le contrat d'étude	2	3

S4 TROMPETTE	COURS SUIVIS	ECTS Acad	ECTS Uds
UE 1 (outils)	LV* sauf FLE (Acad) pour les non francophones	2	3
UE2 (disciplines fondamentales)	orchestre ou ensemble de musique contemporaine ou autre ensemble dirigé	3	6
UE3 (pratique musicale)	TROMPETTE, déchiffrage	12	6
UE4 (techniques)	- histoire de la musique romantique* - écriture ou analyse**	4	6
UE5 (disciplines spécialisées)	musique de chambre	3	3
UE6 (professionnalisation)	- traits d'orchestre, improvisation, ou instrument complémentaire à définir dans le contrat d'étude - formation au DE ou pratique complémentaire à définir dans le contrat d'étude	4	3
UE7 (ouverture)	option au choix (selon offre Acad/Uds) à définir dans le contrat d'étude	2	3

Académie supérieure de musique de Strasbourg
 cursus DNSPM-Licence
 Trompette

S5 TROMPETTE		COURS SUIVIS	ECTS Acad	ECTS Uds
UE 1 (outils)	- LV* sauf FLE (Acad) pour les non francophones - dossier professionnel personnel*		2	3
UE2 (disciplines fondamentales)	orchestre ou ensemble de musique contemporaine ou autre ensemble dirigé		3	6
UE3 (pratique musicale)	TROMPETTE, déchiffrage		12	6
UE4 (techniques)	- histoire de la musique XXème* - commentaire d'écoute*		4	6
UE5 (disciplines spécialisées)	musique de chambre		3	3
UE6 (professionnalisation)	- traits d'orchestre, improvisation, ou instrument complémentaire à définir dans le contrat d'étude - formation au DE ou pratique complémentaire à définir dans le contrat d'étude		4	3
UE7 (ouverture)	option au choix (selon offre Acad/Uds) à définir dans le contrat d'étude		2	3
S6 TROMPETTE		COURS SUIVIS	ECTS Acad	ECTS Uds
UE 1 (outils)	LV* sauf FLE (Acad) pour les non francophones		2	3
UE2 (disciplines fondamentales)	orchestre ou ensemble de musique contemporaine ou autre ensemble dirigé		3	6
UE3 (pratique musicale)	TROMPETTE, déchiffrage		12	6
UE4 (techniques)	- histoire des musiques populaires ou esthétique* - musique mixte niveau 2 ou autre cours d'informatique musicale à définir dans le contrat d'étude (≠ de S1 S2)		4	6
UE5 (disciplines spécialisées)	musique de chambre		3	3
UE6 (professionnalisation)	- traits d'orchestre, improvisation, ou instrument complémentaire à définir dans le contrat d'étude - formation au DE ou pratique complémentaire à définir dans le contrat d'étude		4	3
UE7 (ouverture)	option au choix (selon offre Acad/Uds) à définir dans le contrat d'étude		2	3